



CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2023

PROCES VERBAL DE SEANCE

Le 4 juillet 2023, à 20h00, le conseil municipal de la commune de MARS, dûment convoqué le 26 juin 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de M. VIODRIN, Maire.

Présents : Jérôme VIODRIN, Emilie PEYRARD, Philippe BUCHET, Géraldine PERRIN, Luc MONTARLOT, Marjorie GIVRE, Nicole CHAVANON, Marcel Edmond PAYEN, Paul MEUNIER, Pierre-Yves LARUE, Sébastien CHRISTOPHE, Noémie SARNIN, Jérôme BOYER

Excusés : Alain JOLIVET (donne pouvoir à Jérôme VIODRIN), Sophie REBERGUE

Secrétaire de séance : Emilie PEYRARD

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers municipaux présents : 13

Le quorum étant atteint, la séance peut commencer.

Le conseil municipal approuve le CR du 9 juin 2023.

➤ **Ajout de points à l'ordre du jour**

Le Maire ouvre la séance et propose au Conseil Municipal d'adjoindre les points suivants à l'ordre du jour :

- Remboursement emprunt bouverie
- Convention SIEL

Le conseil municipal à l'unanimité accepte ces ajouts à l'ordre du jour.

➤ **Choix des entreprises salle des sports**

Monsieur le Maire présente les offres reçues pour le marché de rénovation énergétique de la salle des sports.

Le Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Loire (SIEL42) a procédé à l'analyse des offres des entreprises suivantes :

Lot 1 : SARL Charrier (59 900€) / Ferrard (73 000€) / Darphin Pradet (63 235€) / Lepine (76 053.68€) et Lespinasse (58 041.22€)

Lot 2 : Rocharm (31 390€) / Larue (23 431.34€) et Thevelec (22 445.67€)

Lot 3 : SARL Lombard (2 540€) / PCC (4 620.35€) / Aubonnet (2 337.50€) / Menis (3 210€) / Petruc Cros (4 900€) / Villecourt (3 860€)

Après avoir délibéré et voté, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le choix des entreprises suivantes : Lot 1 : Lespinasse // Lot 2 : Thevelec // Lot 3 : Aubonnet

➤ **Convention groupement de commande SDAEP**

Monsieur le Maire rappelle que la mise à jour du Schéma Directeur d'Eau Potable est nécessaire pour préparer un plan pluriannuel d'investissement dans le domaine de l'eau potable.

On profite de cette étude pour géoréférencer tous les réseaux d'eau de manière à accroître la connaissance patrimoniale.

Pour des raisons d'harmonisation des pratiques et d'homogénéisation des démarches, il est proposé d'établir un groupement de commande.

Cette commande sera portée par le SIADEP qui se chargera de faire la consultation, son analyse etc... demandera les subventions et les reversera.

L'estimatif de la dépense pour Mars est de 32 000€ pour le SDAEP et 6 800€ pour le géoréférencement soit un total de 38 800€.

L'opération devrait être subventionnée à 80% (70% par l'agence de l'eau Loire Bretagne et 10% du Département) ;

Après avoir délibéré et voté, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte cette convention.

➤ **Motion AMRF Zéro Artificialisation Nette & Villages de l'avenir**

Monsieur le Maire diffuse aux conseillers la motion et propose de la valider. Celle-ci à pour but de proposer un autre aménagement du territoire, favorable au monde rural et à l'équilibre entre les territoires.

Après avoir délibéré et voté, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve cette motion

➤ **Remboursement bouverie**

La convention est maintenant dénoncée, des calculs sur le remboursement de l'emprunt ont été établi en prenant la moyenne du nombre d'élèves sur 5 ans par commune.

Le montant du remboursement pour Mars s'élève à 3 670.07€.

Après avoir délibéré et voté, le Conseil Municipal, avec 1 abstention, accepte de procéder à ce remboursement.

➤ **SIEL**

Suite à la réunion de pré-chantier concernant les travaux de rénovation énergétique de la salle des sports le montant initialement prévu par le SIEL pour les travaux de télégestion était de 8 414.10€. Suite à un rajout d'option ainsi qu'une actualisation, ce montant à augmenter à 10 338.51€.

La souscription à cette option et la réalisation du projet entraînant le versement d'une contribution annuelle pour la maintenance de 228€ (200€ de base + 1€ par point de pilotage (ici 28 points)).

Après avoir délibéré et voté, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve la souscription à l'option « télégestion » et le changement du montant de la contribution prévisionnelle.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

Aménagements de sécurité : Suite au test des chicanes réalisé il y a quelques semaines route de la Gonne nous avons fait faire différents devis afin de faire ces travaux définitivement. Nous avons 3 devis pour des travaux à différents endroits :

Sécurisation de la jonction école/place des 5 clochers : 5 759.40€

Sécurisation de la route de la gonne avec mise en place de 4 chicanes : 20 293.80€

Investissement total de 26 053.20€

Des questions se sont posées sur le fait de commencer une partie des travaux cet année mais au vu du montant des travaux il est décidé d'attendre l'année prochaine pour tout faire en demandant des subventions.

Eglise : Suite au coup de foudre qui est tombé sur l'église fin juin, nous avons fait des devis pour la réparation des cloches qui s'élève à 3 795.26€. Nous avons fait une déclaration à l'assurance.

Economiseur d'eau : Suite à notre volonté d'acheter des économiseurs d'eau pour tous les habitants de la commune, la communauté de commune s'est emparée du dossier afin d'en faire

profiter l'ensemble du territoire. La décision doit se prendre rapidement en assemblée des maires. Si ce n'est pas le cas, nous procéderons à l'achat par nous-même.

Mini pelle : Nous avons proposé aux communes qui sont en régie pour l'eau notre mini pelle en location au prix de 100€ la journée.

Diagnostic assainissement : Lors du dernier Conseil, nous nous interrogeons sur le fait de commencer une tranche de travaux suite au diagnostic assainissement. Malheureusement, au vu des montants nos budgets ne nous permettent pas de démarrer. Sachant que si le projet lotissement avance, nous allons devoir faire l'assainissement. A la marge nous lancerons peut-être des petits travaux de regards.

Matériel : L'ordinateur de la classe maternelle est en fin de vie. L'ordinateur qu'utilise l'ATSEM est en perte de performance et celui du maire est obsolète.

Un ordinateur neuf va être acheter pour le maire. Celui du maire sera nettoyer et installer dans la classe maternelle. Les 2 autres ordinateurs verront leur disque dur changé. Tout cela pour un montant total de 1277,60 euros.

Ecole : Blandine Sanglar a repris en mi-temps thérapeutique ce lundi 3 juillet. Jusqu'à fin septembre elle travaillera les lundis et mardis uniquement. Justine sera en remplacement sur son poste les jeudis et vendredis.

Le projet jardin porté par la classe de Cécile devrait voir le jour en septembre. Un devis de 1 113€ pour l'année nous est parvenu. Ce devis comprend toutes les interventions de l'intervenante ainsi que les fournitures + les apports pédagogiques. Le sou des Ecoles devrait financer en grande partie le projet et des demandes de subventions sont en cours (Département et Communauté de Communes).

Jérôme Viodrin
Maire de Mars



Emilie PEYRARD
Secrétaire de séance

